



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2023,
- Vu l'arrêté du 7 février 2023 nommant le jury du concours externe de l'agrégation section économie et gestion, options administration et ressources humaines (option A), finance et contrôle (option B), marketing (option C), système d'information (option D) et production de services (option E), à la session 2023,
- Vu la proposition du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour la deuxième épreuve d'admissibilité - composition à partir d'un dossier sur un sujet commun à l'ensemble des options, administration et ressources humaines (option A), finance et contrôle (option B), marketing (option C), système d'information (option D) et production de services (option E) - du concours susvisé :

Examineurs spécialisés

Mme Catherine BOCQUILLON Professeure agrégée	Académie de LILLE
Mme Hanene BOULOUIZ Professeure agrégée	Académie de NANTES
M. Hadrien BUREAU Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
Mme Céline CRIBELIER Professeure agrégée	Académie de NORMANDIE
Mme Solène DUVIN Professeure agrégée	Académie de NANTES
Mme Emeline GUIHAL Professeure certifiée	Académie de LILLE
Mme Magali LAFONT Professeure agrégée	Académie d' AMIENS
M. Pascal SIMON-DOUTRELUINGNE Professeur agrégé	Académie de STRASBOURG

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 avril 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU